



Convention d'application de la Licence délocalisée Sciences de l'Information et de la Communication Mention Information-Communication de l'Université Bordeaux Montaigne à l'Université de Lomé

L'université Bordeaux Montaigne,

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel,
représentée par sa présidente, Madame Hélène Vélasco-Graciet
agissant tant pour son compte que pour celui du département Institut Sciences de
l'Information et de la Communication (ISIC) de l'unité de formation et de recherche
Sciences des Territoires et de la Communication (UFR STC),
sis Domaine universitaire – 33607 Pessac cedex

ci-après désignée par « UBM »
d'une part,

et

L'université de Lomé
Université publique togolaise
représentée par son président, Monsieur Dodzi Komla KOKOROKO

ci-après désignée par « UL »
d'autre part.

L'Université Bordeaux Montaigne et l'Université de Lomé étant dénommées
collectivement « Partenaires »

Vu le code de l'éducation ;
Vu arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
Vu la délibération de la CFVU de l'UBM du 3 octobre 2019
Vu arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

PRÉAMBULE

L'Université de Lomé et l'Université Bordeaux Montaigne, conformément aux engagements de principe déjà pris (convention de coopération de 1989 confirmée en 2004, 2009, 2014 et 2019), décident de mettre en place un diplôme délocalisé de la licence en sciences de l'Information et de la Communication de Bordeaux Montaigne au sein de l'Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et Arts (ISICA) de Lomé.

Cette formation sera sanctionnée par le diplôme français de licence en Information et Communication, délivré par Bordeaux Montaigne.

Comme le montre un examen approfondi des maquettes de la licence de l'UBM et de la Licence Communication de l'UL, il y a une très grande adéquation entre les deux cursus. Cela permet de mettre en place un programme délocalisé s'appuyant très majoritairement sur les unités d'enseignement existant dans la maquette de la licence de Communication de l'ISICA.

ARTICLE 1 – Objet

L'objet de cette convention est de préciser les principes et les procédures d'obtention de la Licence Sciences de l'information et de la communication de l'UBM, France, par les étudiants en licence Communication de l'UL, Togo.

Cette convention fixe les modalités de la formation, l'organisation des enseignements, le recrutement des étudiants, les frais d'inscription, les conditions d'évaluation, le contrôle des connaissances, les modalités de délivrance du diplôme, ainsi que les conditions de mobilité des étudiants. Cette convention se conforme aux règles appliquées par les universités signataires.

Une commission mixte ISIC et ISICA est formée pour veiller à la mise en œuvre de cette convention. Elle est composée, pour Bordeaux Montaigne, de la direction du département ISIC, du responsable de la licence Sciences de l'information et de la communication ainsi que de l'enseignant responsable de la licence délocalisée, et pour Lomé, de la direction de l'ISICA, de l'enseignant responsable de la licence délocalisée et du chef service des examens.

À titre subsidiaire la convention vise à favoriser des échanges scientifiques en Sciences de l'Information et de la Communication entre les partenaires.

ARTICLE 2 – Responsables pédagogiques

La responsabilité pédagogique de la licence délocalisée est portée à l'UBM par les enseignants responsables de la licence délocalisée. Elle est relayée localement par les référents pédagogiques de la licence délocalisée de l'ISICA.

Les responsables pédagogiques de l'UBM assurent la coordination du projet et le fonctionnement du dispositif (recrutements, enseignements, jurys, évaluations). Ils sont chargés du respect de la maquette de formation (annexe 3).

Ils proposent la composition du jury de délibération de diplôme à la présidence de l'UBM et peuvent en être membres.

Les référents pédagogiques de Lomé assurent la gestion quotidienne in situ dans toutes ses dimensions : représentation, suivi pédagogique et administratif des étudiants, suivi financier,

organisation des enseignements, transmission des notes et résultats, liens avec l'équipe pédagogique et administrative de l'UBM.

ARTICLE 3 – Modalités d'admission et d'inscription

La commission chargée du recrutement est composée des responsables de la licence délocalisée, du référent à l'ISICA et des membres des équipes pédagogiques respectives.

Les étudiants sont recrutés parmi ceux régulièrement inscrits en licence de communication de l'ISICA. Ils sont titulaires du baccalauréat ou d'un titre équivalent et doivent avoir validé au moins cinquante (50) crédits de la licence communication de l'ISICA pour postuler au programme de la licence délocalisée.

La commission de recrutement établit la liste des étudiants de l'ISICA autorisés à s'inscrire pour les trois années suivantes à l'UBM dans le cursus de la licence délocalisée.

L'UBM s'assure lors de l'inscription, de l'identité des étudiants ainsi que du respect des conditions d'accès à la formation (annexe 2). Les étudiants de l'UL ne sont pas assujettis au paiement de la CVEC¹.

L'inscription à l'UBM donne droit à l'accès aux services numériques de l'université et à la délivrance d'une carte d'étudiant.

ARTICLE 4 – Durée de la formation

La durée de la licence délocalisée est de trois ans, soit de six semestres.

ARTICLE 5 – Lieux et organisation des enseignements

L'enseignement se déroule en présentiel dans les locaux de l'UL, à l'exception de certains cours en formation à distance dispensés par l'UBM.

Le cursus est composé de six semestres de cours qui représentent 180 ECTS (European Credits Transfer System). Les crédits de chaque cours sont conformes au Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

Les enseignements sont dispensés par l'ISICA conformément à la maquette de la licence Sciences de l'information et de la communication d'UBM.

Il est prévu :

- de prendre en compte au titre d'unités d'enseignements (UE) de la licence de l'UBM certaines UE de l'UL,
- pour les enseignements de la licence Sciences de l'information et de la communication non présents dans la maquette de la licence ISICA :
 - si les compétences sont disponibles dans d'autres départements de l'UL, elles seront proposées aux étudiants du programme,
 - si elles ne sont pas disponibles, l'UBM les mettra à disposition via la plateforme de formation à distance de l'université.

¹ Contribution vie étudiante et de campus

Les détails du cursus d'enseignement de la licence délocalisée de Bordeaux Montaigne ainsi que les règles de correspondance figurent en annexe 3 du présent accord.

Des enseignants de l'UBM auront aussi la possibilité de dispenser des enseignements à Lomé.

Une collaboration avec les collègues de Lomé, sous la forme d'un colloque ou séminaire au bénéfice de l'ensemble des étudiants de l'ISICA sur des aspects liés au domaine de la communication peut être envisagée.

ARTICLE 6 – Examens et contrôles des connaissances

Chaque semestre, le bureau des licences de l'UFR Sciences des Territoires et de la Communication, chargé de la gestion administrative des inscriptions, du suivi pédagogique de la licence délocalisée, collecte auprès du référent local les notes à l'issue des examens et contrôles continus. Elles s'ajouteront aux notes transmises par les enseignants de l'UBM dans le cadre des enseignements à distance.

L'ensemble de ces notes est pris en compte pour le calcul de la moyenne annuelle et au diplôme.

Un grand oral organisé par les équipes pédagogiques aura lieu à Lomé au cours de la troisième année de licence avec pour finalité l'évaluation du parcours de chaque étudiant.

ARTICLE 7 – Délivrance du diplôme de licence

L'attribution du diplôme de licence de l'UBM est décidée par un jury de délibération de diplôme dont l'arrêté de nomination est signé annuellement par la présidence de l'UBM.

L'obtention du diplôme de licence de l'UL conditionne l'attribution du diplôme de l'UBM.

Pour être diplômés de la Licence Sciences de l'information et de la communication, mention Information-communication, délivrée par Bordeaux Montaigne, les étudiants doivent valider tous les modules d'enseignement définis par la convention.

À la fin de chaque année universitaire, le référent de l'université de Lomé communique au bureau des licences de l'UFR STC la liste des étudiants diplômés de l'Université de Lomé. À partir de ces informations, le jury de la Licence Sciences de l'information et de la communication de l'UBM délibère et proclame les résultats.

ARTICLE 8 – Possibilités de séjours du personnel et des étudiants

Dans le cadre de la convention, il sera possible d'organiser des séjours pour les personnels enseignants et administratifs entre les universités partenaires afin de favoriser la mise en œuvre du dispositif.

Le financement des séjours du personnel enseignant et administratif d'UBM à Lomé sera pris en charge par UBM. Dans le cadre des campagnes de recrutement des professeurs invités d'UBM, l'UFR STC pourra proposer comme candidats les référents pédagogiques de l'UL pour un séjour à UBM.

De même, les séjours à Bordeaux pour les étudiants de Lomé permettront de renforcer le sentiment d'intégration à l'établissement dans lequel ils sont inscrits. Réciproquement, les séjours à Lomé pour les étudiants de Bordeaux permettront de créer du lien entre les promotions.

Les deux parties sont invitées à solliciter les organisations extérieures (SCAC, ministères, mairies, conseils régionaux, entreprises, etc.) pour financer les séjours des étudiants.

ARTICLE 9 – Modalités financières

Les étudiants de ce cursus sont régulièrement inscrits à Lomé et à Bordeaux Montaigne et s'acquittent des frais d'inscription dans les deux établissements.

Les frais d'inscription à la formation en licence délocalisée s'élèvent à 250 € par an.

La répartition entre les deux parties s'effectue de la façon suivante :

- 20 % du montant reste à la disposition de l'ISICA à l'Université de Lomé. Il sera géré par l'équipe pédagogique afin de permettre le fonctionnement quotidien de la formation,
- 80 % du montant est reversé par l'université de Lomé à l'université Bordeaux Montaigne.

Le virement se fera en une seule fois, au 31 mars, à l'Agent comptable de l'Université Bordeaux Montaigne (RIB annexe 2), sur présentation d'une facture globale.

ARTICLE 10 – Durée et modification

Cette convention prendra effet après signature des partenaires pour une durée de trois ans. De fait, elle court jusqu'à l'année universitaire 2021-2022.

Toute modification de cette convention fera l'objet d'un avenant conforme aux réglementations nationales et universitaires des partenaires.

Lors de chaque modification des maquettes par l'une ou l'autre des parties l'Annexe 3, détaillant le cursus d'enseignement de la licence délocalisée Sciences de l'information et de la communication de l'UBM, fera l'objet d'un avenant au présent accord.

ARTICLE 11 – Dénonciation et litiges

Dans le cas où l'effectif serait inférieur à dix étudiants par promotion deux années consécutives, les deux parties peuvent s'entendre pour suspendre la convention.

En cas de désaccords liés à l'interprétation ou à la mise en œuvre de cette convention, les parties prenantes s'engagent à se concerter en vue de parvenir à une solution amiable.

En cas de non-résolution d'un litige entre les parties, il sera mis fin à cette convention par un courrier recommandé adressé, avec un préavis d'un an, par la direction de l'une des parties.

En cas de résiliation de cette convention, les parties prenantes s'engagent à permettre aux étudiants déjà inscrits de terminer le cursus en cours. Dans ce cas-là, la durée maximale est ramenée à deux ans.

ARTICLE 12 – ANNEXES

Sont annexées à la présente convention dont elles font partie intégrante :

Annexe 1 – Règlement des études de l'université Bordeaux Montaigne à télécharger à ligne sur www.u-bordeaux-montaigne.fr,

Annexe 2 : liste des pièces pour l'inscription à l'UBM ,

Annexe 3 – Références bancaires de l'Université Bordeaux Montaigne,

Annexe 4 – Tableau de compatibilité des éléments pédagogiques entre Bordeaux Montaigne et Lomé

Le présent accord est rédigé en deux exemplaires originaux.

Fait à Pessac, le 04/10/2019

Fait à Lomé,

Pour l'Université Bordeaux Montaigne

Pour l'université de Lomé

La Présidente

Le Président

Mme Hélène Velasco-Graciet

M. Dodzi Komla KOKOROKO

Annexe 2 : liste des pièces pour l'inscription à l'UBM

1. Formulaire inscription pédagogique
2. Copie de la pièce d'identité
3. Justificatif d'accès à la formation
4. Photo
5. Attestation de l'enseignant référent local

Annexe 3 : références bancaires UBM

TRESOR PUBLIC				RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ			
<p>Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...)</p> <p>Identifiant national de compte bancaire - RIB</p>							
Code banque	Code guichet	N° compte	Clé	Domiciliation			
10071	33000	00001000010	35	TPBORDEAUX			
IBAN (International Bank Account Number)							
FR76	1007	1330	0000	0010	0001	035	BIC (Bank Identifier Code)
							TRPUFRP1
Titulaire du compte : UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE AGENT COMPTABLE DOMAINE UNIVER SITAIRE ESPLANADE DES ANTILLES 33607 PESSAC CEDEX							

Tableau de compatibilité des éléments pédagogiques entre UBM et LOME à compter de septembre 2019

Annexe 4

Dans la nouvelle ODF ISICA, une UE (avec un code) regroupe plusieurs matières, qui elles n'ont pas de code. => on choisit de prendre la note de la matière et non de l'UE- sauf cas exceptionnel-, pour avoir le moins de duplication de notes possible.

TC - Tronc commun
JP - Journalisme
CO - Com Orga
PAG - Pub

Semestre 1

UBM - ISIC 2017-2021					U Lomé - ISICA 2018-2022						
UE	ECTS	CM	TD	VHE	UE	ECTS	VHE	TC	JP	CO	PAG
LSI1Y1 - Introduction aux sciences de l'Information et de la communication	3	12	12	30	théories des sc de l'infocom à prendre dans l'UE COM101 - Fondamentaux des SIC (S1)	2	24	TC	36		
LSI1Y2 - Culture de l'image	3	12	12	30	Genre et médias à prendre dans l'UE COM103 - Communication politique et société (S1)	2	24	TC	24		
LSI1M31 - Culture de l'actualité	3	12	6	24	Culture numérique à prendre dans l'UE COM201 Communication & Médias	2	24	S		36	
LSI1M32 - Communication écrite et professionnelle	2	0	14	14	Ecart et norme en français à prendre dans l'UE COM105 Communication & langage (S1).	2	24	TC	24		
LSI1M51 - Système d'information/Big Data	3	12	12	30	Dispositif complémentaire local	3	36	DC			
LSI1M33 - Chaîne graphique et PAO	2	0	12	12	PAO (S3) - à prendre dans UE ART260 Arts et PAO pour parcours PAG, ou dans COM320 PAO et multimédia pour parcours CO, ou dans COM341 Prises de vues et montage pour parcours JP	3	36	TC	36		
LSI1M41 - Approche générationnelle de la communication	2	12		18	Dispositif complémentaire UBM	2	24	DC			
LSI1M42 - Communication des organisations	2	12		18	Introduction à la communication des organisations à prendre dans UE COM102 Communication & publicité	2	24	TC	24		
LSI1M43 - Champs JPurnalistiques 1	2	12		18	Introduction au Journalisme à prendre dans UE COM104 JPurnalisme et relations publiques	2	24	TC	24		
LSI1M81 - Histoire des sciences et techniques	3	12		18	Dispositif complémentaire	3	36	DC			
LSI1U10 - Histoire et théorie du design 1	2	18		27	Histoire de l'Art à prendre en ART160 Arts et industries créatives (s2)	3	36	TC	24		
LNZ1M1 / LPZ1M1 - Bloc compétences transversales: PPE 1 et Compétences numériques 1	3	7	24	34,5	Dispositif complémentaire UBM (PPE 1 et Compétences numériques 1)	2	24	TC	24		
	30			273,5		28	336		216	36	0

Semestre 2

UBM - ISIC 2017-2021					U Lomé - ISICA 2018-2022						
UE	ECTS	CM	TD	VHE	UE	ECTS	VHE	TC	JP	CO	PAG
LSI2Y1A - Sciences de l'information et de la communication	4	12	12	30	Organisation, gestion et recherche de l'information à prendre dans COM 204 Méthodes et techniques de recherche en communication	3	36	TC	36		
LSI2M61 - Histoire des médias	3	24	4	40	Histoire des médias à prendre dans COM 101 Fondamentaux en SIC (S1)	2	24	TC	36		
LSI2M62 - Histoire de la publicité	1	12		18	Sociologie de la publicité à prendre dans COM412 Contexte socio-culturel et graphisme	2	24	S			24
LSI2U4 - Sociologie	4	12	12	30	Sociologie de la communication à prendre en COM103 Communication politique et société (S1)	3	36	TC	36		
LSI2Y5A - Communication et politique	4	12	12	30	Geopolitique et relations internationales à prendre en COM103 Communication politique et société	2	24	S		24	24
LSI2Y3 - Gestion de projet : initiation	2	0	12	12	Dispositif complémentaire local	2	24	DC			
LSI2U2 - Histoire et théorie du design 2	3	18		27	ART 360 Arts et design (toute l'UE) pour parcours PAG, Création de l'image de marque à prendre dans COM434 Mutations numériques et marché pour parcours CO. Pour parcours JP: prendre Esthétique et Arts dans COM360 Esthétique et Arts du parcours PAG.	2	24	TC	0		
LSI2Y8A - Mathématiques appliquées aux sciences sociales	3	0	18	18	Statistiques descriptives à prendre en CPT100 Comptabilité et statistique (S1)	2	24	TC	24		

Tableau de compatibilité des éléments pédagogiques entre UBM et LOME à compter de septembre 2019

Annexe 4

Dans la nouvelle ODF ISICA, une UE (avec un code) regroupe plusieurs matières, qui elles n'ont pas de code. => on choisit de prendre la note de la matière et non de l'UE- sauf cas exceptionnel-, pour avoir le moins de duplication de notes possible.

TC - Tronc commun
JP - Journalisme
CO - Com Orga
PAG - Pub

LNZ2M1 / LDZ2M1 - Bloc compétences transversales: Recherche documentaire 1 et Compétences numériques 2	3		30,5	30,5	Dispositif complémentaire UBM (Recherche documentaire 1 et Compétences numériques 2)	2	24	TC	24				
LAZ2Y1 - Langue vivante	3		24	24	Anglais : écouter et parler à prendre en COM105 Communication et Langage	2	24	TC	24				
	30			259,5		22	264		180	24	24	48	

Semestre 3

UBM - ISIC 2017-2021					U Lomé - ISICA 2018-2022								
UE	ECTS	CM	TD	VHE	UE	ECTS	VHE	TC	JP	CO	PAG		
LSI3Y1 - Langue et langage	3	12	12	30	Dispositif complémentaire local	3	36	DC					
LSI3U2 - Psychologie	3	12	12	30	Introduction à la psychologie générale à prendre en COM102 Communication & publicité (S1)	2	24	TC	24				
LSI3M44 - Mondialisation, identités et culture médiatique	2	18		27	HIS183 Histoire et civilisation en Afrique de l'Ouest (histoire politique du Togo + Histoire et civilisation en Afrique de l'Ouest = 2 matières dans l'UE)	5	60	TC	48				
LSI3M45 - Economie et marketing des médias	3	24	12	48	Economie et marketing des médias à prendre en COM455 Communication & marketing, économie et marketing des médias	2	24	TC	24				
LSI3E46 - Stratégies de transmedia et storytelling	2		18	18	Dispositif complémentaire UBM	2	24	S		24	24	48	
LSI3Y3 - Théories de l'information et de la communication	3	18		27	Théories des sc de l'infocom (prendre la note dans l'UE COM101 - Fondamentaux des SIC (S1))	3	36	TC	0				
LSI3M91 - Communication des organisations 2	2	12		18	Communication d'entreprise à prendre en COM324 Communication & Techniques commerciales (S3) pour parcours CO	2	24	S			24		
LSI3M92 - Champs Journalistiques 2	2		12	12	Introduction au Journalisme à prendre en COM104 Journalisme & relations publiques	2	24	TC	0				
LSI3Y5 - Gestion de projet: application	2		12	12	Dispositif complémentaire local	3	36	S		36	36	36	
LSI3U10 - Histoire et théorie du design 3	2		18	18	ART 360 Arts et design pour parcours PAG (toute l'UE). Création de l'image de marque à prendre dans COM434 Mutations numériques et marché pour prarours CO. Pour parcours JP: prendre Esthétique et Arts dans COM360 Esthétique et Arts du parcours PAG.	2	24	TC	36				
LAZ3Y1 - Langue vivante	3			0	Anglais: lire et écrire à prendre en COM205 Outils de comm	2	24	TC	24				
LNZ3M1 / LSI3M1 - Bloc compétences transversales: PPE 2 et Compétences numériques 3	3		36	36	Dispositif Complémentaire UBM (PPE 2 et Compétences numériques 3)	2	24	TC	24				
	30			276		30	360		180	60	84	84	

Semestre 4

UBM - ISIC 2017-2021					U Lomé - ISICA 2018-2022								
UE	ECTS	CM	TD	VHE	UE	ECTS	VHE	TC	JP	CO	PAG		
LSI4Y1 - Etude de l'image	2	12	12	30	Esthétique et art en ART360 (pour tous)	2	24	S					24
LSI4M22A - Productions médiatiques (Sociologie des médias)	2	6	8	17	Production multimedia: vidéo à prendre en COM413 Création & multimédia pour parcours PAG ou Production multimédia à prendre en COM 320 - PAO et Multimédia pour parcours CO Production multimédia ou COM343 Web et multimédia pour parcours JP	3	36	S		24	24	24	
LSI4M23 - Analyse des séries TV Contemporaines	2	18		27	Dispositif complémentaire UBM	3	36	S		24	24	24	
LSI4M41 - Techniques de l'information	2		18	18	Dispositif complémentaire UBM	2	24	TC	24				

Tableau de compatibilité des éléments pédagogiques entre UBM et LOME à compter de septembre 2019

Annexe 4

Dans la nouvelle ODF ISICA, une UE (avec un code) regroupe plusieurs matières, qui elles n'ont pas de code. => on choisit de prendre la note de la matière et non de l'UE- sauf cas exceptionnel-, pour avoir le moins de duplication de notes possible.

TC - Tronc commun
JP - Journalisme
CO - Com Orga
PAG - Pub

LSI4M62 - Chaîne graphique et PAO	2	6	12	21	PAO (S3) à prendre dans UE ART260 Arts et PAO pour parcours PAG, ou dans COM320 PAO et multimédia pour parcours CO, ou dans COM341 Prises de vues et montage pour parcours JP	3	36	TC	36				
LSI4M21 - Logique	1	12		18	Dispositif complémentaire UBM	1	12	DC					
LSI4M111 - Culture de l'actualité	2	12	6	24	Actualité de l'information Journalistique à prendre dans l'UE COM442 - Journalisme et web) pour parcours JP	3	36	S					
LSI4M121 - Approche générationnelle de la communication 2	2	12		18	Dispositif complémentaire	2	24	DC					
LSI4M122 - Communication et politique 2	2	12		18	COM415 - Communication politique	2	24	S					
LSI4U5A - Information scientifique et technique	2	12	12	30	Dispositif complémentaire UBM	2	24	DC					
LSI4M61 - Dispositifs numériques	2		18	18	Dispositif complémentaire UBM	2	24	S	24	36	48		
LSI4U6 - Droit de l'information et de la communication	2	18		27	Droit de l'information & de la communication à prendre en COM205 Outils de communication	2	24	TC					
LSI4U10 - Histoire et théorie du design 4	2	18		27	ART 360 Arts et design pour parcours PAG (toute l'UE). Création de l'image de marque à prendre dans COM434 Mutations numériques et marché pour parcours CO. Pour parcours JP: prendre Esthétique et Arts dans COM360 Esthétique et Arts du parcours PAG.	2	24	TC	24				
LAZ4Y1 - Langue vivante	3		24	24	Anglais: lire et écrire à prendre en COM205 Outils de communication	2	24	TC					
LDZ4M1 / LDZ4M1 - Bloc compétences transversales: Recherche documentaire 2	2		9	9	Dispositif complémentaire UBM (Recherche documentaire 2)	3	36	TC					
	30			326		34	408		84	72	84	120	

Semestre 5

UBM - ISIC 2017-2021					U Lomé - ISICA 2018-2022								
UE	ECTS	CM	TD	VHE	UE	ECTS	VHE	TC	JP	CO	PAG		
LSI5U1 - La TV: histoire, genre et programmation	3	18	6	33	Dispositif complémentaire UBM	3	36						
LSI5M122 - Communication des organisations 3	2	12		18	Sociologie des organisations à prendre en COM423 pour le parcours CO	2	24	S			36		
LSI5M121 - Approche générationnelle de la communication 3	2	12		18	Dispositif complémentaire UBM	2	24	DC					
LSI5M123 - Champs Journalistiques 3	2		12	12	Introduction au Journalisme à prendre en COM104 Journalisme & relations publiques	3	36	S					
LSI5E22 - Sémiologie de l'images en séquences	2	18	12	39	Sémiologie de la com et de l'image à prendre en COM416 Sémiologie de la communication pour parcours PAG - même matière à prendre en COM432 Narration et images pour parcours CO et à prendre en COM451 Signes et communication pour parcours JP	3	36	TC	36				
LSI5M21 - Technique de l'image	2	12	10	28	Techniques du montage audiovisuel à prendre en COM441 Communication audiovisuelle pour parcours JP Pour parcours PAG et CO, reprendre la note de Pratique de la TV.	3	36	S		36			
LSI5Y5 - Langue et discours	3	18	12	39	Dispositif complémentaire local	2	24	S		24			
LSI5E23 - Image de la ville	2	18	6	33	Dispositif complémentaire local	4	48	TC	24				
LSI5M131 - Chaîne graphique et PAO 3	2		12	12	PAO - à prendre en ART260 Arts et PAO pour parcours PAG, ou en COM320 PAO et multimédia pour parcours CO, ou en COM341 Prises de vues et montage pour parcours JP	3	36	TC					
LSI5Y7 - Psychologie de la communication homme-machine	3	18	12	39	Dispositif complémentaire UBM	2	24	TC	24				
LSI5Y8 - Gestion de projet	2		12	12	Dispositif complémentaire local	4	48	S		48	48	36	

Tableau de compatibilité des éléments pédagogiques entre UBM et LOME à compter de septembre 2019

Annexe 4

Dans la nouvelle ODF ISICA, une UE (avec un code) regroupe plusieurs matières, qui elles n'ont pas de code. => on choisit de prendre la note de la matière et non de l'UE- sauf cas exceptionnel-, pour avoir le moins de duplication de notes possible.

TC - Tronc commun
JP - Journalisme
CO - Com Orga
PAG - Pub

LSI5U11 - Langue vivante	3		24	24	Anglais professionnel à prendre en COM344 Médias et cadre juridique pour le parcours JP ANG390 Anglais professionnel (UE complète) pour le parcours CO Anglais professionnel à prendre en COM306 Communication & réglementation publicitaire pour le parcours PAG	2	24	TC	24					
LSI5M1 - Bloc compétences transversales: PPE 3	2		16	16	Dispositif complémentaire UBM (PPE 3)	2	24	DC						
	30			323		35	420		108	108	84	36		

Semestre 6

UBM - ISIC 2017-2021					U Lomé - ISICA 2018-2022									
UE	ECTS	CM	TD	VHE	UE	ECTS	VHE	TC	JP	CO	PAG			
LSI6M11 - Enquêtes par questionnaire et méthodes d'entretien	4	12	16	34	Techniques d'enquêtes à prendre en COM204 Méthodes et techniques de recherche en communication (pour les 3 parcours)	3	36	TC	36					
LSI6Y3 - Etudes en info-com (Thématiques et terrains)	4		16	16	Communication sociale en COM431 Méthodes et approches communicationnelles pour le parcours CO, à prendre dans le COM455 Communication et marketing pour le parcours JP, Communication publicitaire en COM411 Consommateurs et publicité pour le parcours PAG	2	24	TC	24					
LSI6M12 - Inférences statistiques	3	12	12	30	Techniques d'enquêtes à prendre en COM204 Méthodes et techniques de recherche en communication (pour les 3 parcours) + Statistiques descriptives à prendre en CPT100	5	60	TC						
LSI6U5 - Communication et ville digitale intelligente	4	18	6	33	Dispositif complémentaire UBM	2	24	S		24	24			
LSI6U6 - Analyse de discours	4	12	12	30	Dispositif complémentaire local	2	24	TC	24					
LSI6Y7 - Stage	6		210	210	COM 492 - Stage et rapport de stage + grand oral	12	144	TC	120					
LSI6U81 - Langue vivante	3		24	24	Anglais professionnel à prendre en COM344 Médias et cadre juridique pour le parcours JP ANG390 Anglais professionnel (UE complète) pour le parcours CO Anglais professionnel à prendre en COM306 Communication & réglementation publicitaire pour le parcours PAG	2	24	TC						
LDZ6M1 - Bloc compétences transversales: Recherche documentaire 3	2		15	15	Dispositif complémentaire UBM (Recherche documentaire 3)	3	36	TC						
	30			392		31	372		204	0	24	24		